

## Apartheid ! dit le Tribunal Russell

### Antisémites ! répond le CRIF

La question a parfois fait débat dans le mouvement de solidarité. Est-il opportun de parler d'apartheid à propos de ce qu'Israël fait vivre au peuple palestinien. D'un côté, certains soulignaient que les « Palestiniens de 48 », ceux qui vivent dans « les frontières de 67 », bénéficient du droit de vote. De l'autre, on soulignait que ce que vivaient les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza était bien pire que ce qu'ont enduré les Noirs d'Afrique du Sud.

La troisième session du tribunal Russell qui s'est tenue au Cap les 5 et 6 novembre derniers ne s'est pas placée sur le terrain du pire ou du moins pire. La lutte contre l'apartheid sud-africain a été à l'origine de textes qui définissent le crime d'apartheid en Droit International. Et, de ce point de vue, il n'y a pour les jurés de ce Tribunal moral aucun doute : les lois édictées en Israël et le régime imposé au peuple palestinien éclatent et répondent à la définition.

Le tribunal conclut qu'Israël soumet le peuple palestinien à un régime institutionnalisé de domination considéré comme apartheid en vertu du droit international. Ce régime discriminatoire se manifeste sous une intensité et des formes variables à l'encontre de différentes catégories de Palestiniens selon le lieu de résidence. Les Palestiniens vivant sous le régime militaire colonial en territoire palestinien occupé sont soumis à une forme d'apartheid particulièrement grave. Les citoyens palestiniens d'Israël, bien que jouissant du droit de vote, ne font pas partie de la nation juive en vertu du droit israélien et sont dès lors privés des avantages découlant de la nationalité juive et soumis à une discrimination systématique touchant une vaste gamme de droits de l'homme reconnus. Indépendamment de ces différences, le Tribunal conclut que l'application de l'autorité israélienne sur le peuple palestinien, quel que soit le lieu de résidence, équivaut dans son ensemble à un régime intégré unique d'apartheid.

Tout le texte doit être lu. Le Tribunal développe une argumentation rigoureuse pour dire qu'Israël commet également un autre crime contre l'Humanité, le crime de persécution. Mais plus encore le Tribunal invite États, gouvernements, militants, à en tirer toutes les conséquences. Il exhorte « *la société civile mondiale (y compris tous les groupes et individus qui travaillent de leur mieux en Israël et en territoire palestinien occupé pour lutter contre le système de domination raciale qui y règne) à reproduire l'esprit de solidarité qui a contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, notamment en conscientisant les parlements nationaux par rapport aux conclusions de ce Tribunal et en soutenant la campagne de Boycott, de Désinvestissement et de Sanctions (BDS)* ». Sur ce, le CRIF, qui prétend représenter tous les Juifs de France, va dîner avec Sarkozy. Pour lui demander de l'aider à convaincre Netanyahu que la voie choisie est non seulement criminelle mais également suicidaire ? Pour soutenir la libération de Salah Hamouri ? Pour se féliciter que l'entrée de la Palestine à l'UNESCO facilite la sauvegarde du patrimoine de l'Humanité dans cette région du monde ?

Eh bien non. Vous rêvez. Son Président Richard Prasquier a été fidèle à lui-même. Le vote de la France en faveur de la Palestine à l'Unesco va contribuer à « *délegitimer Israël* ». Il faut arrêter de parler de colonies mais d'implantations, de parler de territoires occupés mais de territoires disputés, etc. Et Sarkozy a eu beau montrer à quel point il avait défendu Netanyahu, ce n'était pas encore assez.

Cela nous donne notre feuille de route : pour les droits des peuples, Boycott, Désinvestissement, Sanctions. Et avec le soutien de Mandela et de Desmond Tutu, avec plus de détermination encore.

A.R.

30.11.2011

## SOMMAIRE

p.1 Apartheid ! dit le Tribunal Russell

p.2 Tournée de Tarabut en France

p.3 - Qui sommes nous ?  
- Jour sombre : Salah toujours en prison

p.4 Les dernières parutions de *De l'autre côté*

# UJFP action

## La tournée de Tarabut-Hithabrut en France : luttés sociales et résistances anti-coloniales en Israël

### Tarabut-Hithabrut

(« associer », « rassembler » en arabe et hébreu)

Mouvement socio-politique anticolonialiste  
palestiniens/juifs d'Israël



12/26

N  
O  
V  
E  
M  
B  
R  
E

2011

### Rencontres en France

Programme sur <http://www.tarabut.info/en/home/>

Textes d'ici et de là-bas pour échanger

Contact : [lesamisdetarabut@gmail.com](mailto:lesamisdetarabut@gmail.com)

Du 11 au 26 novembre 2011, deux militants d'Israël du mouvement juif-palestinien Tarabut-Hithabrut (« rassembler »/ « associer » en arabe et hébreu) ont sillonné la France dans le cadre de rencontres pour des échanges d'expériences sociales, culturelles et politiques. Il s'agit de Johayna Saifi, Palestinienne d'Israël (Akka/St-Jean d'Acre), intervenant auprès des franges de la population israélienne les plus pauvres en particulier sur la question du logement ; et de Reuven Abergel, Juif israélien de Jérusalem né au Maroc, et l'un des fondateurs des Panthères Noires israéliennes (mouvement des années 70 pour l'égalité des droits pour les Juifs orientaux). Il appartient également au réseau des Juifs anti-sionistes (IJAN).

*«Tarabut a été créée en 2006, comme mouvement et non comme organisation ou parti politique, avec un agenda critique et politique ; Tarabut refuse ségrégation, oppression et occupation de toutes sortes. (...)*

*Tarabut-Hithabrut lutte pour les droits égaux pour tous en respectant les histoires et les cultures de chacun. Il continue le combat de ceux qui, au début du vingtième siècle, voulaient que les groupes porteurs de cultures différentes, dont le judaïsme, coexistent dans le respect mutuel sur le territoire européen. (...)*

*Avec Tarabut, il nous semble que nous avons quelque chose à*

*apprendre et à porter en France. Nous espérons que cette brochure pourra être le début d'un dialogue mutuel entre militants qui luttent pour une paix juste, pour une cohabitation sans racisme et pour l'égalité quelque soit le lieu qu'ils appellent leur foyer. (...)* »\*

\*extrait de la brochure **Rencontres en France** éditée par Les amis de Tarabut ; 6 euros

[www.tarabut.info/en/home](http://www.tarabut.info/en/home)

Contact : [lesamisdetarabut@gmail.com](mailto:lesamisdetarabut@gmail.com)

**Plus de textes, plus d'infos**

Sur [www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

## Qui sommes nous ?

L'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été fondée à Paris en avril 1994 - lors de la fête de Pessah de l'an 5754 – comme section de l'Union Juive Internationale pour la paix (UJIP) disparue depuis. Elle est aujourd'hui membre de la Fédération des Juifs européens pour une Paix juste (EJJJP). Conscients de nos histoires, nous assumons notre rôle d'agir pour « créer un monde meilleur ».

Le sionisme a abouti à la création de l'État d'Israël qui nie le peuple palestinien et ses droits.

Le conflit entre Israéliens et Palestiniens ne peut donc être résolu qu'en mettant un terme à la domination d'un peuple par un autre, par la mise en œuvre du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien et du droit de créer son propre État indépendant. Aucune solution juste et durable n'est possible sans un retrait total d'Israël de tous les territoires qu'il occupe depuis 1967 et sans le droit au retour des réfugiés palestiniens.

La forme étatique que les peuples de la région établiront dépendra de leur volonté et de l'évolution de leurs relations. Nous militons pour qu'elles évoluent dans le sens de l'égalité des droits de tous les habitants, d'une coopération mutuelle et d'une justice sociale ouvrant la voie à la paix.

L'UJFP regroupe des membres, Juifs ou non, qui œuvrent ensemble

– pour le « vivre ensemble » en France comme au Proche Orient,

– pour que des voix juives laïques et progressistes se fassent entendre,

et sont partie prenante des combats contre tous les racismes et toutes les discriminations.

## Jour sombre : Salah toujours en prison...

Il est 19 heures à Paris, et donc 20 heures à Jérusalem, et nous ne pouvons pas vous annoncer la très attendue bonne nouvelle : Salah est enfin libre !

Salah est toujours en prison. C'est un jour sombre. Pour Salah, pour sa famille et pour nous tous. C'est un jour sombre pour la France aussi.

Salah devait être libéré, c'était écrit noir sur blanc dans une note officielle du CICR, au terme de 6 ans, 8 mois et 15 jours après son arrestation, c'est-à-dire aujourd'hui 28 novembre.

L'administration pénitentiaire israélienne en a, de manière totalement arbitraire, décidé autrement. Estimant que désormais – du fait de la libération de 1.027 prisonniers palestiniens en échange de Guilad Shalit – les prisons n'étaient plus « surpeuplées » (sic), les prisonniers restants pouvaient rester au-delà des peines décidées et annoncées en années administratives (345 jours). Et donc ils pouvaient désormais purger des peines en années civiles (365 jours), ce qui équivaut pour Salah à une prolongation annoncée jusqu'au 12 mars 2012 de son incarcération ! Ni plus ni moins.

Tout cela n'est possible que parce que les autorités israéliennes ont l'arbitraire comme loi. Mais aussi parce que – car personne ne peut imaginer les choses autrement – les autorités françaises n'ont pas « tapé du poing sur la table » pour défendre notre compatriote, le faire sortir et faire respecter le droit israélien par les... Israéliens.

Désormais que faut-il faire ? Accepter cette prolongation ? Accepter qu'à l'injustice soit ajouté à l'arbitraire ? Impossible d'accepter pour le Comité de soutien qui regroupe des dizaines de milliers de personnes.

Nous demandons encore une fois solennellement aux autorités françaises d'agir pour que Salah sorte « au plus vite ». Il n'aurait pas dû faire un jour de prison.

Nous prendrons d'ici peu des initiatives auxquelles nous vous convierons et pour lesquelles toutes les idées que vous pourriez avoir seront utiles. N'hésitez pas. Notre combat rassembleur n'est donc pas terminé. Il faut sortir Salah des griffes de ses geôliers. Le gouvernement doit intervenir énergiquement.

Liberté plus que jamais pour Salah Hamouri car nous sommes à J+1....

*Comité national de soutien à Salah Hamouri*

*le 28/11/11*



110000 Bédouins peuplaient le Néguev avant 1948. Il n'en restait plus que 11 000 en 1960. Après la guerre, après de nombreuses expulsions, ils furent regroupés dans une réserve : le Siyag. De monstrueux projets d'aménagement du désert ignorent aujourd'hui ces citoyens israéliens. Pourtant, ils résistent au rouleau compresseur des démolitions et du harcèlement. Ce hors-série de De l'Autre Côté, publié à l'occasion de l'exposition itinérante «Destructions dans le Néguev», retrace la sombre saga de ces hommes et femmes sans droits, ces invisibles d'Israël.

[www.ujfp.org](http://www.ujfp.org)

UJFP

AMNESTY  
INTERNATIONAL



Parution d'un hors-série  
6 euros



N°7 toujours disponible

UJFP 21, ter rue Voltaire, 75011 Paris 06 26 25 97 33  
e-mail: [contact@ujfp.org](mailto:contact@ujfp.org)

Directeur de publication: A. Rosevègue

imprimerie spéciale  
**Prix libre**